



M. Scott Moe
Premier ministre de la Saskatchewan
Président du Conseil de la Fédération
Secrétariat du Conseil de la Fédération
360, rue Albert, bureau 630
Ottawa (Ontario) K1R 7X7

30 Septembre, 2019

Cher M. Moe,

Merci de nous avoir écrit. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de partager les principes et les politiques du Parti vert. J'espère que les réponses ci-dessous pourront servir de base à une relation de travail productive.

Question 1 : Compétitivité économique

Le commerce est sans aucun doute au cœur de notre force économique. Le Parti vert assurera un commerce responsable et durable alors que nous nous efforçons de réduire nos émissions. Les Verts continueront de lutter pour des accords commerciaux responsables et pour freiner l'expansion du pouvoir des entreprises étrangères. Nous nous réjouissons de la coopération et de la sagesse des provinces dans les négociations commerciales et nous pouvons mettre à profit nos connaissances et notre force collectives pour conclure des accords commerciaux qui assurent la vigueur de notre économie. Les nations autochtones sont tout aussi importantes pour notre compétitivité économique. C'est pourquoi elles aussi auront leur place à la table des négociations. Les Verts établiront un Conseil des gouvernements canadiens qui constituera une tribune de haut niveau pour les gouvernements de tous les ordres. Il s'agira d'une occasion de discuter régulièrement des questions commerciales.

L'infrastructure et l'environnement sont essentiels à nos plans économiques. Affronter l'urgence climatique est une excellente occasion pour nous de repenser nos priorités en matière d'infrastructures et de mettre l'accent sur la protection du climat des infrastructures essentielles, la mise en place de transports durables et le développement de systèmes d'énergie renouvelable sous la forme d'un réseau électrique est-ouest. Les Verts ne voient pas la protection de l'environnement comme un obstacle à la prospérité économique, mais plutôt comme une motivation à travailler avec l'industrie pour poursuivre des projets qui nous aident à avancer.

Notre engagement à renforcer le commerce du Canada tout en atteignant nos objectifs climatiques comprendra également la promotion d'une Organisation mondiale du commerce et du climat renouvelée qui aborde ces deux questions. De plus, nous allons interdire l'importation du pétrole étranger.

Question 2 : Emplois et formation professionnelle

Étant donné que le plan vert impliquera des transitions majeures dans l'économie, nous nous sommes engagés à une « transition juste » des travailleurs et des travailleuses vers de nouveaux secteurs. Ce processus comprendra des mesures telles que la protection du revenu, les garanties d'emploi, la transition vers la retraite, la reconversion et la réinstallation. Ces mesures seront élaborées en partenariat avec les travailleurs et les travailleuses et leurs syndicats.

Nous financerons des mesures de soutien du revenu, d'éducation, de développement des compétences et de réemploi pour les travailleurs et les travailleuses touchés par le passage à une économie verte. Nous investirons expressément dans des programmes complets de reconversion et d'apprentissage pour les travailleurs et les travailleuses des métiers industriels, en particulier pour les aider à trouver des emplois dans les énergies renouvelables et les infrastructures vertes. Nous consacrerons 300 millions de dollars à une transition juste vers le processus de l'économie verte.

Notre stratégie globale de soutien aux travailleurs et aux travailleuses comprendra également des investissements cruciaux dans les métiers, l'apprentissage et l'éducation pour tous ainsi que des stratégies d'avantages communautaires pour tirer parti des possibilités de marchés publics à des fins sociales, en particulier pour les collectivités et les jeunes autochtones.

Nous sommes profondément attachés à l'égalité et à la justice pour tous les travailleurs et travailleuses et nous y veillerons en renforçant leurs droits et l'équité salariale et en mettant en place un revenu minimum garanti.

Question 3 : Immigration

Le Canada a besoin de plus d'immigration. Nous devons accepter un plus grand nombre de réfugiés car les populations sont déplacées par la crise climatique. Nous aurons également besoin de plus de travailleurs et de travailleuses qu'il n'en faut pour combler les emplois créés par la transition vers une économie durable grâce à notre plan sur les changements climatiques.

Non seulement un gouvernement vert augmentera les seuils l'immigration, mais nous veillerons à ce qu'elle soit équitable. Les travailleurs et les travailleuses issus de l'immigration ne gagnent que 63 cents par dollar par rapport aux travailleurs et aux travailleuses canadiens. De nombreuses familles sont coincées dans les limbes alors qu'elles attendent de passer par des procédures de parrainage inutilement longues pour faire venir des êtres chers au Canada. D'autres ont du mal à transférer leurs compétences durement acquises dans un contexte canadien où leurs titres de compétences ne sont pas toujours reconnus. Nous pouvons faire mieux.

Notre plan visant à mettre fin au Programme des travailleurs étrangers temporaires ne vise pas à créer des obstacles pour les entreprises qui dépendent des travailleurs et des travailleuses d'autres pays. Les Verts croient que si vous êtes assez bon pour travailler au Canada, vous êtes assez bon pour vivre ici



avec votre famille. L'accès aux travailleurs et aux travailleuses, en particulier pour les emplois difficiles à pourvoir dans l'agriculture, sera facilité par l'accélération du processus de résidence des travailleurs et des travailleuses qui, très souvent, reviennent au Canada chaque année.

Le Parti vert reformera les processus qui mènent à ces obstacles pour les immigrants et financera des programmes qui appuieront la transition des nouveaux arrivants vers leur nouveau domicile en fonction des divers besoins des provinces et territoires particuliers.

Question 4 : Viabilité et innovation des soins de santé

Le gouvernement fédéral joue un rôle crucial dans l'élaboration des politiques de soins de santé. De toute évidence, nos politiques actuelles en matière de soins de santé ne répondent pas aux besoins de la population. Les Verts rétabliront l'accord fédéral-provincial sur la santé en fondant les transferts en matière de santé sur la démographie et les besoins réels en soins de santé dans chaque province en remplaçant la formule actuelle fondée sur la croissance du PIB introduite par le gouvernement Harper et maintenue par les Libéraux. Nous nous sommes engagés dans un partenariat de financement complet dans le cadre d'un accord sur la santé renégocié, y compris l'indexation annuelle de 5,2 pour cent.

En renouvelant l'accord fédéral-provincial sur les soins de santé, le PVC accordera la priorité à l'expansion des services de santé mentale et de réadaptation, à la réduction des temps d'attente, à l'accès à des services d'avortement sûrs et à l'accès à des services de santé tenant compte du sexe.

Le Parti vert appuie l'assurance-médicaments universelle sous la forme d'un modèle financé par l'État et à payeur unique. Nous croyons qu'un régime universel d'assurance-médicaments est nécessaire de toute urgence et qu'il devrait être mis en œuvre dès que possible. Le PVC complétera l'assurance-médicaments universelle en créant un organisme d'achat de médicaments en vrac et en raccourcissant les délais de protection des brevets pharmaceutiques. Nous maintiendrons également la santé buccodentaire en fournissant des soins dentaires à ceux qui n'en ont pas les moyens.

Nos plans de soins de santé répondront aux besoins des peuples autochtones à la fois par le biais d'initiatives de santé spécifiques et de solutions plus larges aux problèmes systémiques touchant la santé. Nous moderniserons l'infrastructure pour assurer la salubrité de l'eau potable pour tous, nous donnerons la priorité à des logements sûrs et abordables de grande qualité et nous améliorerons la sécurité alimentaire dans les collectivités éloignées et nordiques. En collaboration avec les premiers ministres et les dirigeants autochtones, les Verts établiront un plan de santé autochtone à long terme et se consulteront sur les moyens d'intégrer les pratiques traditionnelles dans la prestation des soins de santé.

Question 5 : Changements climatiques

Les changements climatiques sont au centre de toute notre mission. Le Parti vert s'est engagé à fixer de nouveaux objectifs rigoureux de réduction des émissions afin d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris d'une augmentation de la température moyenne mondiale de 1,5 degré Celsius au maximum. Notre plan pour le climat place le Canada sur un pied d'égalité avec la guerre pour assurer la sécurité de notre économie, de nos enfants et de leurs enfants. Nous n'avons pas d'autre choix. Leur avenir est en jeu.

Un gouvernement vert s'engage à :



- Fixer de nouveaux objectifs stricts en matière de réduction des GES : 60 pour cent de réduction des émissions de GES par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et zéro émission nette d'ici 2050.
- Mettre en place un cabinet interne composé de tous les partis - le Cabinet de l'urgence climatique - afin que les partis travaillent ensemble pour faire en sorte que le climat ne soit plus traité comme un ascenseur politique.
- Maintenir la neutralité des frais et du prix du carbone pour les dividendes.
- Interdire la fracturation hydraulique.
- Moderniser notre réseau de transport en éliminant progressivement toute production d'énergie à partir de combustibles fossiles et en construisant un réseau électrique national est-ouest qui améliorera notre capacité à transporter l'énergie renouvelable d'une province à une autre.

En attendant, parce que l'urgence climatique nous touche déjà, nous devons prendre des mesures pour faire face aux effets existants. Les Verts investiront dans les infrastructures de protection de l'environnement, dans la restauration des puits de carbone et dans l'amélioration de la préparation et du soutien aux secours en cas de catastrophe naturelle au niveau national et international.

Nous reconnaissons que les provinces, les territoires et les peuples autochtones sont des partenaires essentiels dans la lutte contre les changements climatiques. Nous ne pouvons pas affronter l'urgence climatique sans travailler ensemble. Les Verts s'efforceront d'atteindre cet objectif dans le respect des besoins des habitants des différentes provinces.

Question 6 : Renforcer la position du Canada dans l'Arctique

L'Arctique canadien est une région précieuse et importante du Canada, en particulier pour les Inuits et les Premières Nations du Nord qui s'y sont installés depuis des temps immémoriaux. Cependant, la région connaît de profonds changements. Le Parti vert s'est engagé à travailler avec les résidents du Nord pour que le Nord réalise son véritable potentiel en tant que région saine et prospère dans un Canada fort et souverain. Les Verts reconnaissent que notre souveraineté dans l'Arctique est déjà établie par la présence humaine dans le Nord, y compris l'utilisation et l'occupation continues des terres et des eaux arctiques par les peuples autochtones.

La prise de décision et l'action doivent s'appuyer sur la tradition nordique de respect du territoire et sur les principes d'un développement responsable et durable. Nous devons également respecter les ententes sur les revendications territoriales. Un gouvernement vert travaillera en étroite collaboration avec les peuples du Nord, les nations autochtones et les gouvernements territoriaux pour établir une vision sur la façon dont l'Arctique se développera et sera protégé. Par l'entremise du Conseil des gouvernements du Canada (décrit ci-dessous), ces ordres de gouvernement auront tous un siège à la table des négociations sur les questions arctiques.

L'Arctique sera une priorité pour un gouvernement vert en raison de l'aggravation rapide des effets du changement climatique sur le Nord. Les politiques du PVC dans l'Arctique porteront sur la sécurité alimentaire, les ressources énergétiques locales, le logement, la gestion des déchets et la protection de l'environnement, en fonction des besoins des populations du Nord.



Question 7 : Promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones

Le Canada a l'obligation juridique profonde de réconcilier les relations coloniales - marquées par l'expropriation violente, le déplacement et l'assimilation forcée - qui ont miné les fondements culturels, politiques et économiques des peuples autochtones de ce pays et d'assurer leur restitution. Un gouvernement vert appuiera tous les efforts déployés par les peuples autochtones pour sortir des positions désavantageuses dans lesquelles le Canada les a placés, y compris le soutien à la revitalisation culturelle et à la guérison. Nous croyons que le Canada ne peut atteindre son plein potentiel en tant que nation tant que l'écart socio-économique entre les peuples autochtones et le reste du Canada ne sera pas comblé.

Un gouvernement vert respectera la souveraineté autochtone sur les terres auto-définies et autogérées et respectera tous les droits qu'implique leur titre foncier, y compris le droit à l'intendance. Nous appuyons la mise en œuvre intégrale des traités et des autres ententes sur l'autonomie gouvernementale entre le Canada et les gouvernements autochtones. Un gouvernement vert maintiendra et assumera les responsabilités du Canada dans tous les accords avec les Premières Nations.

Les députés verts présenteront de nouveau un projet de loi pour inclure la DNUDPA dans le droit canadien et donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation et de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Un gouvernement vert accueillera favorablement une véritable relation de nation à nation avec les peuples autochtones du Canada qui sera vraiment fondée sur la doctrine de consentement préalable, libre et éclairé de la DNUDPA. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler avec les nations autochtones de l'île de la Tortue pour élaborer des politiques qui répondront aux divers besoins des populations autochtones du pays.

Question 8 : Fédéralisme canadien

La répartition constitutionnelle des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux, la protection constitutionnelle des droits issus de traités des Autochtones et l'adoption des dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones permettent à la fois au gouvernement fédéral d'établir des priorités nationales et l'empêchent de le faire. Nous avons besoin d'un mécanisme qui réunisse tous les gouvernements pour discuter et prendre des décisions sur des questions d'importance nationale.

Un gouvernement vert appuiera le modèle de fédéralisme de collaboration en travaillant avec les provinces, les territoires, les municipalités et les peuples autochtones et en leur assurant un traitement équitable et en établissant un Conseil des gouvernements canadiens chargé d'établir des priorités stratégiques d'ordre supérieur dans le but d'assurer la cohérence des politiques pour optimiser les dépenses publiques. Il comprendrait le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, des représentants de l'ordre de gouvernement local, des maires des grandes villes et des municipalités rurales et plus petites ainsi que des gouvernements autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit).

Ce genre de forum de collaboration représente une occasion de discuter fréquemment de questions importantes pour tous les ordres de gouvernement, y compris le respect de la répartition des pouvoirs, de la responsabilité publique et de la diversité.

J'ai hâte de travailler avec vous au cours des prochaines années pour faire avancer le Canada vers un avenir prospère et durable pour tous.

Cordialement,



Elizabeth May, O.C.
Députée
Saanich—Gulf Islands
Chef du Parti vert du Canada

